



AVIS AUX USAGERS**TRANSPORT ADAPTÉ ET TAXIBUS**

11 octobre 2022

AVIS PUBLIC**MODIFICATION À LA GRILLE TARIFAIRE**

AVIS est, par la présente, donné à tous les usagers du transport adapté et du taxibus du territoire de la MRC de D'Autray que lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2022, le Conseil de la MRC de D'Autray a adopté une nouvelle grille tarifaire. Cette grille sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 et elle remplacera celle présentement en vigueur.

Vous pouvez consulter la nouvelle grille tarifaire via le site web de la MRC de D'Autray ou en demander une copie au bureau de la MRC.

DONNÉ À BERTHIERVILLE, ce dix-neuvième jour d'octobre deux mille vingt-deux.

Bruno Tremblay
Greffier-trésorier et directeur général